



UFR de MATHÉMATIQUES

PROCES VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHÉMATIQUES du 10 novembre 2005

Membres présents ou représentés :

Collège IATOS : Monique GAFFIER, Sybil CARABOEUF (procuration à Monique Gaffier)

Collège étudiants : Emmanuel GUEFIF, Vanessa PASTOREL

Collège B : Gilles CASSIER, Michel CRETIN, Jérôme GERMONI, Olivier MARGUIN (procuration à Jérôme Germoni), Fabienne OUDIN-DARDUN (procuration à Anne PERRUT), Anne PERRUT.

Collège A : Stéphane ATTAL (procuration à Johannes Kellendonk), Johannes KELLENDONK

Membres extérieurs : Meriam CHEBRE (procuration à Michel Cretin)

Soit 13 membres présents ou représentés sur les 19 membres du Conseil en exercice.

La séance est ouverte à 17h10.

1^{er} point de l'ordre du jour : approbation du procès verbal de la réunion du conseil d'UFR du 22 septembre 2005.

Le procès verbal du 22 septembre 2005 est approuvé à l'unanimité.

2^{ème} point de l'ordre du jour : vote du budget initial 2006

Monsieur Chamarie rappelle que la structure budgétaire de l'UFR reste la même que l'année dernière, à part la création d'un nouveau CR (CR 2000) pour la gestion des crédits du Lirdhist.

Il laisse ensuite la parole à Mme Chambe qui présente le budget initial 2006 de l'UFR de Mathématiques par nature de recettes. Deux tableaux détaillés ont été distribués aux membres présents : l'un présentant les répartitions par nature de recettes, l'autre les répartitions des crédits par CR.

1) crédits de recherche provenant du contrat quadriennal.

Les crédits sont reconduits à l'identique par rapport aux années précédentes, sachant que nous ouvrons sur 2006 la dernière tranche du contrat quadriennal 2003-2006. L'Institut Camille Jordan (CR 1000) bénéficie de 193 000 euros de crédits de fonctionnement et de 15 000 euros de crédits d'équipement, mais ces sommes sont amputées d'un prélèvement global BQR de 10%. Le Lirdhist (CR 2000) dispose de 23 160 euros de crédits de fonctionnement auxquels il faut retrancher 10% de prélèvement BQR et la bibliothèque de recherche de Mathématiques sera financée par 102 000 euros de crédits de fonctionnement, 8 000 euros de crédits d'équipement et 9 000 euros de crédits de vacations.

En ce qui concerne les prélèvements pour frais d'infrastructures effectués en amont par l'Université, les montants ont été revus à la hausse suite à une décision du Président, comme cela avait déjà été le cas cette année, où un prélèvement complémentaire avait été effectué sur la 2^e DBM du budget 2005. L'UFR de Mathématiques doit participer aux dépenses de frais d'infrastructures à hauteur de 13 233 euros en 2006, et cette somme est répartie entre le CR 1000 (ICJ) et le CR 0700 (bibliothèque de recherche) au prorata des surfaces qui avaient été déclarées dans le contrat quadriennal. En revanche, il n'y a pas de prélèvement sur le CR 2000 (Lirdhist), la DSF nous ayant informé qu'il n'y avait rien de prévu pour l'instant pour ce laboratoire, qui est administré jusqu'à la fin de cette année par l'UFR d'informatique et qui est logé depuis peu dans la Pagode, bâtiment géré par le CGPS. Il est possible qu'une régularisation soit effectuée lors de la 1^{ère} DBM 2006.

Au total, les crédits recherche du quadriennal inscrits au budget initial 2006 s'élèvent à 313 811 euros (prélèvements BQR et prélèvements de frais d'infrastructures déduits)

2) dotation de niveau 2

2-a) crédits pédagogiques

Les tableaux de calculs de répartition des crédits pédagogiques n'ayant pas été validés au moment de la préparation du budget, le Président a demandé aux composantes d'ouvrir les recettes correspondant aux crédits pédagogiques sur la base de 80 % des crédits alloués en 2005. La régularisation en fonction des montants définitifs qui nous seront notifiés d'ici la fin de l'année sera faite lors de la 1^{ère} DBM.

2-b) Crédits de maintenance locataire et maintenance recherche

Les crédits de maintenance recherche alloués en 2006 s'élèvent à 3 219 euros (légèrement supérieurs à ceux attribués en 2005 : 3 070 euros). Et les crédits de maintenance locataire 2006 s'élèvent à 3 011 euros (soit inférieurs à ceux attribués en 2005 : 3 333 euros). Quoi qu'il en soit, ces sommes sont largement insuffisantes pour couvrir les dépenses réelles liées à la maintenance et au nettoyage du bâtiment Jean Braconnier, c'est pourquoi une partie des crédits pédagogiques sont utilisés pour assurer les frais de logistique du bâtiment, en sus des frais d'administration de l'UFR.

3) Crédits de l'école doctorale

L'école doctorale se voit reconduire, à un euro près, le même budget qu'en 2005, soit 9 757 euros.

4) Autres recettes nouvelles

Les autres recettes provenant de sources diverses, listées en détail dans le chapitre 4 du tableau intitulé "Budget initial 2006 - présentation par nature des recettes" sont commentées par Mme Chambe. Elles représentent en tout une somme globale de 88 784 euros.

5) Reports pluriannuels 2005

Pour un certain nombre d'opérations de recherche financées sur plusieurs années (crédits Région, ACI, Intas...) sera inscrit au budget initial 2006 un report des crédits 2005 qui ne seront pas consommés intégralement d'ici la fin du mois de décembre. Même chose pour les crédits qui ont été alloués en 2005 au Lirdhist pour le fonctionnement des co-tutelles de thèses, car l'ouverture de ces crédits (3000 euros en tout) n'a été inscrite par l'UFR d'informatique qu'à la 2^e DBM 2005 et ce retard n'a donc pas permis la consommation des crédits par les enseignants encadrant les thésards concernés.

Au total, l'UFR de Mathématiques propose un montant de 33 689 euros en report de pluriannuels.

Le budget initial 2006 de l'UFR de Mathématiques s'élève donc globalement à 536 918 euros.

Mme Chambe informe les membres de l'UFR des nouvelles dispositions liées à la LOLF (Loi d'organisation de la Loi de Finances) et des modifications que cela a induit au niveau des destinations qui doivent être imputées pour chaque dépense. Les anciennes destinations (RECH, ENSCP, ENSCO, DOCRE...) sont remplacées par les actions et sous-actions prévues dans la nomenclature LOLF. Le budget 2006 de l'UFR de Mathématiques s'inscrit dans les 11 destinations suivantes du programme « Formations Supérieures et Recherche universitaire » :

- 1013 : LICENCE (Licence ST mention MASS et Licence ST mention Mathématiques)
- 1023 : MASTER (Master MAIM, Master HPDS)
- 1025 : FORMATION INITIALE ET CONTINUE de NIVEAU MASTER (Préparation au CAPES et à l'Agrégation de Mathématiques, activités de l'IREM)
- 1033 : DOCTORAT (Ecole Doctorale Mathif, crédits de formation doctorale du Lirdhist)
- 1051 : DOCUMENTATION RECHERCHE (Bibliothèque de Mathématiques intégrée au SCD)
- 107 : RECHERCHE UNIVERSITAIRE en Mathématiques, Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Micro et Nanotechnologies (Institut Camille Jordan)
- 112 : RECHERCHE UNIVERSITAIRE interdiscipline et transversale (Lirdhist)
- 1132 : DIFFUSION des SAVOIRS en FORMATION CONTINUE (activité vente de publications de l'IREM)
- 1143 : IMMOBILIER/MAINTENANCE (Gestion UFR : dépenses liées à la maintenance du bâtiment Doyen Jean Braconnier)
- 11441 : IMMOBILIER/NETTOYAGE (Gestion UFR : dépenses liées au nettoyage des locaux)
- 1152 : PILOTAGE OPERATIONNEL des ETABLISSEMENTS (Gestion UFR : dépenses liées au fonctionnement administratif de l'UFR)

Il s'ensuit une discussion à propos des éventuelles répercussions de la LOLF sur les prochains financements de l'Etat en fonction des résultats qui auront été obtenus par l'UCBL, résultats qui seront mesurés à partir des critères d'évaluation qui seront mis en place dès l'année prochaine.

Monsieur Chamarie demande aux membres du Conseil s'ils ont des remarques à faire sur cette proposition de budget et en l'absence de remarque, il la soumet au vote : 1 abstention, 12 pour. Le budget initial 2006 est donc adopté.

D'autre part, Monsieur Chamarie demande que le Conseil de l'UFR renouvelle sa délégation pour autoriser le directeur de l'UFR à mettre en oeuvre, quand cela est nécessaire, les virements inter et intra UB, qui permettent de faire des transferts de crédits entre rubriques budgétaires à l'intérieur des 3 grandes masses (fonctionnement, investissement et salaires). Le Conseil décide à l'unanimité des membres présents et représentés de reconduire cette délégation pour l'exécution du budget 2006.

4^{ème} point de l'ordre du jour : commission Bibliothèque

Marc Chamarie rappelle que le Conseil, lors de sa précédente séance, avait demandé à Petru MIRONESCU, Responsable de la Bibliothèque de recherche de Mathématiques, de faire une nouvelle proposition concernant la composition de la Commission Bibliothèque. Il fait part aux membres du Conseil de cette proposition qui vient de lui parvenir. Monsieur Mironescu propose la « liste de consensus » suivante : Stéphane Attal - Claude Roger - Serge Richard - Michelle Schatzman - Jiang Zeng - Pierre Crépel - Damien Tromeur-Dervout - Fokko DuCloux - Frédérique Duheille-Bienvenue - Eric Jaligot - Bertrand Rémy
+ Petru Mironescu + Farida Zerari

Monsieur Marc Chamarie suggère de compléter cette liste avec Mme Dominique Wolf (pour représenter le SCD).

Il met aux voix cette liste de 14 personnes. Unanimité pour.

5^{ème} point de l'ordre du jour : questions diverses

- Monsieur Jérôme GERMONI signale que plusieurs enseignants-chercheurs se plaignent de l'absence de lunettes sur les bidets des toilettes au 2^e étage. Mme Chambe avait déjà été sollicitée il y a environ 1 an à ce sujet mais s'était heurtée à un refus catégorique des agents de service en charge du ménage. Puisqu'une nouvelle demande est évoquée au Conseil d'UFR, Mme Chambe va revoir la question avec les agents de service.

- Monsieur Marc Chamarie donne la liste des bénéficiaires des mois-invités qui ont été retenus par le bureau présidentiel cette année : - M.POLYAK, S.TABACHNIKOV, E.SCHONBEK, et indique que les Mathématiques à Lyon ont également bénéficié de 5 mois sur le contingent Présidence pour un autre invité (proposé par l'UMPA) : J.A SEADE KULI.

- Concernant l'appel d'offre du CEVU pour le financement de projets dans le cadre de la modernisation pédagogique 2006, Monsieur Chamarie informe les membres du Conseil qu'il n'a eu aucun retour au sein de l'UFR de Mathématiques. La date limite d'envoi des propositions au CEVU étant fixée au 2 décembre 2005, Monsieur Marc Chamarie considère que l'UFR de Mathématiques ne fera aucune demande cette année.

- Mlle Vanessa PASTOREL demande si l'UFR continue de prospecter pour pourvoir le 4^e poste vacant des membres extérieurs du Conseil (actuellement, 3 membres extérieurs : Meriam Chèbre (TOTAL), Peter BOYLE (CIRC) et Jean-Claude SIKORAV (ENS)). Monsieur Chamarie répond qu'il n'est pas parvenu à ce jour à trouver un autre candidat (notamment, il n'a jamais obtenu de réponse du Conseil Régional). Il propose de renoncer à poursuivre les recherches, avec l'accord des membres présents du Conseil.

La séance est levée à 18h40.

Marc CHAMARIE, Myriam CHAMBE